

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 FEVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi six février à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation :

Mardi 31 janvier 2023

Présents : Mesdames, Messieurs BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, MAHÉO Aude, NOULLEZ Sébastien, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, SIMON Didier, SOUQUET Eric, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien

Mis en ligne :

Vendredi 10 février 2023

Procurations de vote et mandataires : Mme ANDRÉ-SABOURDY Isabelle ayant donné pouvoir à Mme MAHEO Aude, M. DA CUNHA Manuel ayant donné pouvoir à Mme BONNAFOUS Catherine, M.LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, Mme MÉTAYER Chrystèle ayant donné pouvoir à Mme THERAUD Carine, Mme VALLEE Priscilla ayant donné pouvoir à M.NOULLEZ Sébastien

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Absente : DORIA Anne

Présents : 23
Votants : 28
Quorum : 15

M. Frédéric PIERRE est nommé secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 31 janvier 2023) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

2023-05 – Urbanisme : ZAC de la Vigne – tranche 3 phase 4 – désaffectation et déclassement partiel de la parcelle BH 406

Elu référent : Gaël LEFEUVRE

VU l'avis de la commission urbanisme et transition écologique du 24 janvier 2023

Par délibérations du Conseil Municipal n°11-2022 en date du 1^{er} mars 2022 et n°76 et 77-2022 en date du 27 juin 2022, il a été approuvé la commercialisation du terrain d'une superficie d'environ 12 160 m² devant supporter la réalisation du programme de constructions de la Phase 4 de la Tranche 3 de la ZAC de la Vigne en détachement de la parcelle aujourd'hui cadastrée BH 406 pour une superficie de 68 735 m².

Dans le cadre de la procédure, la Police Municipale constatera prochainement que cet espace n'est plus utilisé.

Après en avoir délibéré, par 27 voix POUR, 1 ABSTENTION (D.SIMON), les membres du Conseil municipal :

CONSTATENT la désaffectation du terrain à être cadastré pour une superficie d'environ 12 160 m² en détachement de la parcelle aujourd'hui cadastrée BH 406;

PRONONCENT le déclassement du domaine public;

AUTORISENT Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE**

